

La fédération France ADOT existe depuis 1969. Son objectif était alors de sensibiliser le public à cette révolution intellectuelle qu'était l'idée du don d'organes. Aujourd'hui nous sommes toujours « en vie », toujours nécessaires, et la seule fédération à concentrer ses actions exclusivement autour de la *sensibilisation du public au don d'organes, de tissus et de moelle osseuse*.

Dans les Côtes d'Armor, France ADOT 22 a été créée en 1978 sous l'égide des donneurs de sang, par André BOURDON, de Penvenan. Notre présence régulière sur le terrain fait que tout naturellement nous sommes connus des édiles locaux, qui ne manquent jamais de soutenir nos actions.

La greffe d'organes sauve des vies !

Une évidence aujourd'hui ! Une évidence dont les greffés ici présents sont un bien bel exemple. Tous venus honorer par leur présence, la mémoire de celle ou de celui à qui ils doivent la vie. La mémoire de « leur donneur ». Et de ses proches, qui ont eu le courage, en plein désarroi, de confirmer la volonté du défunt.

Tous n'ont pas eu cette chance, de recevoir le don salvateur. Ils sont partis avant, par manque de greffon. Aujourd'hui en France, alors que la liste d'attente de greffe ne cesse d'augmenter, 26 000 par an, le nombre de greffés d'un organe vital stagne autour de 6 000. Un écart que la pandémie n'a fait qu'accentuer. Moins de 5.500 greffes en 2022, 967 personnes décédées avant greffe, un taux de refus à 33 %.

Malgré l'évolution de la loi au 1^{er} janvier 2017, la réalité du don d'organes reste peu connue des Français. La mort encéphalique, sa rareté, les conditions de restitution du corps, demandent à être explicitées. Il est indispensable d'intensifier l'information du grand public. Tous donneurs oui, selon la loi, mais ça ne suffit pas : il faut afficher clairement sa position à ses proches. C'est le sens de la carte d'ambassadeur du don d'organes de France ADOT : « *je suis donneur d'organes, je le dis à mes proches, je*

promeus ce geste citoyen ». Nos proches doivent connaître notre volonté, nous devons connaître la leur. Les coordinations en prélèvement le confirment : lorsque le défunt a informé ses proches de sa position sur le don d'organes, ceux-ci respectent sa volonté.

Dans son Manifeste pour le don d'organes diffusé fin 2021, le collectif Greffes+ propose d'instaurer en France une véritable « **Culture du don** ». Au près du grand public, mais aussi au sein de l'hôpital où le sujet reste trop souvent « tabou » ! Pour faire en sorte qu'à terme, le don d'organes devienne naturel. Présumé oui, mais pas seulement. Qu'il soit volontariste, basé sur les grands principes d'altruisme, de solidarité, de générosité et de fraternité. Qu'il devienne une évidence. « *Je suis donneur et mes proches le savent !* »

Honorer les donneurs et leur famille, en proposant d'instaurer des lieux de mémoire, c'est contribuer à déployer cette culture du don. La loi de bioéthique de 2004 l'impose aux hôpitaux. Le Manifeste propose d'étendre ces lieux aux villes, dans un lieu public visible, en partenariat étroit avec la municipalité.

A Trévou-Tréguignec ce 21 octobre, cet **Arbre de Vie**, ce gingko biloba symbole de longévité, rappellera aux Trévousiens que leur commune aura été « **dans les toutes premières communes costarmoricaines** » à créer ce lieu de vie, de réflexion, en hommage aux donneurs et à leurs familles. Après Plussulien, Uzel, Lannion, Tréguier, Plérin, Saint-Julien, Yffiniac, Hillion, Merdrignac dont les maires ici présents ou représentés montrent leur engagement.

Merci à Monsieur le Maire, Pierre ADAM, et son Conseil Municipal, de l'avoir compris et d'avoir accepté notre proposition. Merci à Mmes et M les maires présents. Merci à la presse de contribuer à la diffusion de cette information, pour une meilleure connaissance du don et de la greffe.

Merci aux représentants nationaux et départementaux de la classe politique pour leur présence, qui montre à quel point notre démarche citoyenne est comprise.

C'est une grande marque de soutien au monde associatif et aux infatigables bénévoles de France ADOT, de France Rein et autres associations de greffés. Le don d'organes reste quelque chose à part. Une réflexion qu'on a toujours envie de *remettre à plus tard*.

Une réflexion que nos bénévoles, sur le terrain, savent provoquer, savent faire cheminer. Formulons le vœu que ces 10 villes des Côtes d'Armor soient les premières d'une longue liste costarmoricaine de communes à s'être positionnées dans cette démarche. D'autres projets sont en cours, qui se concrétiseront prochainement.

Mais ne nous arrêtons pas en si bon chemin !

Le collectif Greffes+ a imaginé, au niveau des communes et toujours en regard de ces lieux de mémoire, une communication visuelle répétitive. Sous les panneaux d'entrée des villes de France, ajouter un panneau « **Ville ambassadrice du don d'organes** » associé au ruban vert, symbole du don d'organes. Un message régulièrement adressé à nos concitoyens, aux visiteurs, qui incitera chacun à réfléchir à ce sujet qui nous concerne tous, à entamer la discussion en famille, à informer ses proches. Ceci d'autant plus s'il est relayé, « en ville », par un lieu de mémoire tel celui-ci. Alors pourquoi pas Trévou-Tréguignec prochainement ?

La Fédération France ADOT s'implique totalement dans cette démarche, tout comme France Rein avec qui nous agissons de concert en Côtes d'Armor.

Merci à toutes et à tous de votre présence.

Interventions :

M le maire Pierre ADAM

Hervé LE SERRE, ADOT22

Jean-Philippe MONTAGNE, pour le CH de Lannion et la coordination de Saint-Brieuc

Anne-Hélène et David, témoignage d'une famille de donneur

Témoignages de Noël et Pierre, greffés

Marion LE POULICHET, Présidente de France Rein 22

Représentants nationaux de la classe politique – Gérard LAHELEC, Sénateur

